

## Demande de remboursement de la prime de noel de l'annee derniere

## Par No, le 19/12/2018 à 08:55

Bonjour je viens de contacter la caf car cela me paraissait étrange de ne pas avoir la prime de Noël étant donné que je touche comme l'année dernière et que l'annee dernière j'ai eu cette prime. Elle regarde et me dit qu'en fait apparemment je n'y avais pas le droit et donc va mettre une note dans mon dossier pour que je rembourse ( et que je n'avais qu'à pas appeler!) . Étant donné que moi j'ai déclaré les choses comme il le fallait et que c'est une erreur de leur part, que puis-je faire ? Génial quelques jours avant Noël !! Merci pour vos reponses

## Par youris, le 19/12/2018 à 09:12

bonjour,

le principe est qu'une somme induement perçue doit être restituée, peu importe qui a commis l'erreur.

vous pouvez vous rendre dans les locaux de la caf pour savoir si vous aviez droit ou pas à cette prime.

salutations

Par Visiteur, le 19/12/2018 à 10:31

gb

Par Visiteur, le 19/12/2018 à 10:34

gb

Par Visiteur, le 19/12/2018 à 10:36

gb